

Objet : Rentrée scolaire 2021/2022 - centre de loisirs Été 2021

Madame, Monsieur, Chers parents,

La rentrée des classes aura lieu le Jeudi 2 septembre 2021.

Horaires pour les primaires

lundi, mardi, jeudi, vendredi: 9 h 00 - 12 h 00 /13 h 30 - 16 h 30.

Horaires pour les maternelles

lundi, mardi, jeudi, vendredi: 8 h 45 -11 h 45 /13 h 30 - 16 h 30.

GARDERIE

Les enfants peuvent être accueillis à la garderie sur 3 périodes :

7 h 15 à 9 h 00 - 11h 45 ou 12 h 00 à 12 h 30 (service gratuit) - 16 h 30 à 18 h 30

Les portes des écoles ouvrant à 13 h 20, il n'y a pas de garderie de 13 heures 20 à 13 heures 30. Les enseignants ont la charge de surveiller les élèves.

Les tarifs sont les suivants :

- ❖ Tarif Commune : 1.25 € par jour si le quotient familial CAF est inférieur à 585 €
1.30 € par jour si le quotient familial CAF est supérieur à 585 €
- ❖ Tarif Hors Commune : 1.95 € par jour si le quotient familial CAF est inférieur à 585 €
2.00 € par jour si le quotient familial CAF est supérieur à 585 €

Les tickets sont en vente à la mairie.

RESTAURATION SCOLAIRE

Le nouveau règlement intérieur de ce service vous a été transmis le 25 mai 2021.

Les réservations se feront exclusivement à l'accueil de la mairie aux jours et heures d'ouverture :

- au plus tard le mardi de la semaine précédente avant 9h30 pour les inscriptions à la semaine ou occasionnelles.

-au plus tard le dernier mardi précédent le début du mois, pour les inscriptions/abonnements au mois.

La fiche d'inscription au restaurant scolaire ci-jointe devra être remplie pour le mois ou la/les semaine (s) concernés et déposée à la mairie avec le paiement par chèque ou espèces (un reçu pourra vous être délivré)

Le reliquat des tickets détenus par les familles pourra être déduit sur la feuille de septembre.

Il est obligatoire de fournir chaque jour un bavoir ou une serviette de table marquée au nom de l'enfant qui sera lavé(e) par vos soins, ou jetable, et dans une petite trousse nominative un nécessaire au lavage des dents.

Les repas sont pris en commun et servis par le Personnel Communal.

Maternelles :

11h45 à 11h50 : transfert de l'école au restaurant scolaire

11h50 à 12h30 : repas

12h30 à 13h20 : récréation ou sieste à partir de 13h pour les plus petits

Primaires

12h00 à 12h35 : récréation

12h40 à 13h20 : repas

Les tarifs sont inchangés depuis 2016 :

Tarif Commune : 3.30 € par repas

Tarif Hors Commune : 4.00 € par repas

Mairie d'ORVAL
2 Rue de la Mairie
18200 ORVAL

Tél. : 02 48 96 57 40

Mail : mairie@ville-orval18.fr

Film promotionnel :

https://www.youtube.com/watch?v=oAXp_hNS3oM



Gîte communal 3  3 
Accueil vélo

Les menus sont affichés à l'école, à la garderie, sur le compte Facebook et sur le site internet de la ville. Le règlement intérieur et la charte, signés par vos soins en mai 2021, affichés au restaurant scolaire et publiés sur le site internet, doivent être respectés.

Les repas sont fournis par la Société SOGIREST en liaison froide et sont réchauffés par nos agents. Le pain est acheté « Aux Délices d'Orval » et « Au Pain Doré » (St Amand) lorsque notre boulangerie locale est fermée.

Un gâteau d'anniversaire confectionné par la boulangerie « Aux Délices d'Orval » est offert une fois par mois par la municipalité. Depuis 2018, un repas complet bio est servi chaque semaine, sans surcoût pour les familles. Toutes les barquettes de conditionnement sont reprises par le prestataire pour être recyclées.

MERCREDI - CENTRE DE LOISIRS

Les inscriptions s'effectueront auprès du Centre Communal d'Action Sociale 2 rue de la mairie 18200 ORVAL, les

- Vendredi 13 Août 2021 de 13h30 à 17h30
- mercredi 18 Août 2021 de 8h30 à 12 h 00
- vendredi 20 Août 2021 de 13 h 30 à 17 h 30
- mercredi 25 Août 2021 de 8h30 à 12 h 00

ou sur rendez-vous : 02 48 96 02 54.

Dans un souci de respect du taux d'encadrement défini par les textes en vigueur, la collectivité demande aux parents de bien vouloir respecter les dates d'inscription. Le centre offre une capacité d'accueil maximale de 50 enfants (agrément par la Direction Jeunesse et Sport).

Horaires du mercredi Centre de Loisirs :

- Accueil libre de 7 h 45 à 9 h 00 (achat de tickets d'accueil libre au CCAS pour 1.50 € par enfant et par accueil)
- Centre de Loisirs de 9 h 00 à 18 h 15
- Inscription forfaitaire au trimestre. Les tarifs sont définis en fonction des ressources familiales et du lieu de domiciliation. Les pique-niques sont à fournir par les familles pour le repas du midi dans une glacière avec un pain de glace et au nom de l'enfant. Le goûter est offert par la collectivité.
- Les enfants prenant leurs repas chez eux, quittent le Centre à 12 h 00 pour un retour à 13 h 30.

AIDE AUX DEVOIRS

Ce service vous est toujours proposé gratuitement de 16 h 30 à 18 h 30 chaque lundi, mardi et jeudi.

FORMULAIRE DE COLLECTE DES COORDONNEES : Document à renvoyer avant le 20 août 2021

Cette fiche doit être impérativement remplie par toutes les familles, même si l'enfant ne fréquente pas les services cantine/garderie/aide aux devoirs. Les coordonnées des parents sont nécessaires si l'enfant doit être pris en charge de manière exceptionnelle et imprévue par un agent communal (retard...), ou si le parent doit être averti d'un quelconque souci rencontré par son enfant.

Souhaitant toujours répondre au mieux à vos attentes et surtout au bien-être de vos enfants, je vous prie de croire, Madame, Monsieur, Chers parents, à l'expression de mes salutations distinguées.

L'adjointe en charges des affaires scolaires



Marie-Ange MATHIOT

Très cordialement,
Le Maire,



Clarisse DULUC